

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	695
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265607

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

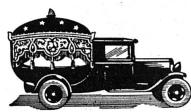
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES
consultez
A. NATURAL LE COULTRE & Cie S.A.
GENÈVE Tél. 5.12.55



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

POUR CONSTRUIRE VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

FINIDOL
FINIES les douleurs avec FINIDOL, remède souverain contre tous rhumatismes même déformants, goutte, sciatique, arthrites, courbature, lumbago, névrites, insomnies. FINIDOL calme les nerfs et les crampes d'estomac.
FINIDOL fait dormir
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Quelques impressions de la S.E.P.E.G

En ce dimanche pluvieux du 9 septembre dernier, les voyageurs qui descendaient du train à la gare centrale de Zurich, avaient le regard attiré par de hautes pancartes, brandies par de jeunes éclaireurs et portant l'inscription S. E. P. E. G. Encore ces lettres syllabiques, myétieuses, dirent-ils en levant les yeux! Les initiés de ce rébus eurent vite saisi le sens de ces cinq majuscules: Semaines internationales d'études en faveur de l'enfant victime de la guerre.

C'est, en effet, le 10 septembre, que, pour la première fois, depuis la guerre, vingt nations s'étaient donné rendez-vous au Kongresshaus. Après un premier contact autour d'une table, surchargée de fruits qui paraissaient avoir été cueillis au jardin d'Eden, l'assemblée, réunie dans une salle où flottaient, à ce moment-là, les couleurs de 17 pays, prit part à la séance émouvante d'ouverture présidée magistralement par le professeur Hanselmann. Les organisateurs de ces deux semaines d'études se présentèrent, tour à tour, à la tribune. Ce fut le docteur Forel, la toute gracieuse secrétaire générale Frau Dr. Wagner-Simon, le professeur Rohn, directeur du Poly, auquel on devra l'hospitalité pour les travaux des sections. On entendit aussi la voix de deux éminents délégués de France et de Hollande: le professeur Wallon, du Collège de France, qui fut l'objet de persécutions, et le psychiatre bien connu, le Dr. van Loon, imposant dans son uniforme kaki, constellé de décorations et dont la haute et mince stature s'élevait comme un phare sur le Pestrade.

Dans l'après-midi, les 5 sections s'organisèrent sous la direction de leurs présidents respectifs, observant, avant tout, le but que poursuivait cette rencontre: non pas rechercher les moyens matériels de sauver l'enfant maltraité par la guerre, mais faire revivre l'élément culturel, tracer un plan de reconstruction dans le domaine social, médico-psychologique, pédagogique et juridique.

Ant y été appelée à diriger les travaux de la quatrième section, c'est de celle de la « Protection et des droits de l'enfant » que nous parlons. L'idée avait été de donner préséance à nos amis étrangers, de les écouter, et de tirer des conclusions basées sur les besoins urgents des pays que la guerre a si fortement bouleversé. Pour cela, elle s'était refusée à établir un programme et, faisant figure de franc-tireur, elle attendait des autres ce qu'elle n'était pas en droit, lui semblait-il, d'imposer. Cette méthode de travail, un peu neuve, avait cependant certains avantages, tout en laissant aux dirigeants, les risques d'une improvisation. Un petit groupe de spécialistes se mit très vite au travail, et dans sa première séance exprima le désir d'être tenu au courant de la législation pénale des mineurs en Suisse. M. Veillard (juge), présidait le 10 septembre; il

voulut bien faire un exposé de notre loi helvétique, puis établit le programme, tel que le souhaitait l'assemblée. C'est sur la base de ces données que les auditeurs de la quatrième section allaient, dès lors, travailler. Leur nombre allant croissant, il fut particulièrement réjouissant de compter une véritable petite Société des Nations en miniature. Cette section juridique avait attiré quelques juges de l'enfance, des avocats, un contrôleur des établissements pénitentiaires au ministère de la justice à Paris, des praticiens de Belgique, d'Italie, de Pologne, de France, du Luxembourg, de Grèce, etc., venus, tous en Suisse, avec la volonté d'échanger leurs opinions au sujet de la délinquance juvénile et de trouver les moyens d'en enrayer l'accroissement. Tous ces délégués nous expliquèrent leurs systèmes de répression de débits causés par des mineurs. A travers ces exposés encore tout frémissants de la souffrance vécue, on vit les exodes, à la faveur desquels les enfants se livrèrent au pillage, on vit l'occupation qui ouvre la porte à l'inconduite, à la prostitution, on apprit que la famine n'est pas seulement un dissolvant du corps, mais aussi de l'âme et que souvent elle incitait la jeunesse à dérober des vivres à l'ennemi. Les conférenciers étaient une lumière sur le sort de ceux qui risquaient de rester toute leur vie des apatrides, si les Etats ne prenaient pas des mesures d'urgence pour leur permettre d'avoir une nationalité.

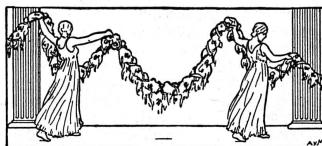
A la séance plénière, organisée par la quatrième section, le 27 septembre, et présidée par « l'Oberrichter » Bächlin (Berne), on entendit le jeune juge des enfants Lehnhert, (Luxembourg); Mme Aimée Racine, directrice de l'Ecole d'études sociales de Bruxelles, qui fit un impressionnant récit de la délinquance juvénile pendant la guerre, de la campagne Runstedt jusqu'à la libération; puis le Dr. Heyer de Paris, médecin au Ministère de la santé publique qui dirige le patronage de Vaugirard où sont traités les cas les plus graves de jeunes, traduits en justice; fit une communication sur la loi française et conclut par une envolée où il dit avec émotion sa foi en la jeunesse actuelle. Cet hommage rendu par un homme, appelé à diagnostiquer les pires maladies de l'âme enfantine, était d'autant plus émouvant, que, dans la même semaine, sa tendresse paternelle avait été éprouvée par le sacrifice de deux fils!

Que dire aussi des visites à Albistrunn, la maison de rééducation pour garçons difficiles, à Utikon, établissement d'Etat pour grands adolescents délinquants? On voudrait croire en la vertu de la nature, quand on voit celle-ci si belle, si généreuse, là où les éducateurs ont édifié ces homes d'éducation. On voudrait aussi pouvoir espérer que ces magnifiques ateliers, ces salles de cours attrayantes, la personnalité si forte d'un directeur, ami des jeunes, feront des miracles. Peut-être faut-il y croire avec foi!

Avant de se quitter, chaque section a rédigé ses vœux, sous sa propre responsabilité, avec l'espérance que cette rencontre contribuera à l'amélioration du statut de l'enfant, qu'elle le sauvera du désarroi dans lequel il est plongé. Désormais, un nombre plus grand de pays empruntera, à ceux qui les ont devancés, une législation pénale des mineurs, inspirée par la connaissance intégrale de l'enfant coupable, pour lequel, seules des mesures éducatives pourront être appliquées et où le jeu des peines sera définitivement exclu.

A la séance solennelle de clôture dans la belle salle du Rathaus, après que chaque président eut adressé une parole d'adieu à sa section, la Norvège et la Grande-Bretagne firent entendre la voix étrangère, et l'on se sépara, emportant de ce Pro Juventute mundi où le comité directeur était inscrit en lettres de feu, les thèses et les vœux qui sont un impérieux appel à cette croisade pour des millions d'enfants qui souffriront encore longtemps de la guerre.

B. R.



A travers les Sociétés

L'Union des Institutrices genevoises...

...s'est intéressée, comme par le passé, aux multiples questions touchant ses membres. Elle s'est efforcée, dans ses assemblées, de prévoir des conférences traitant de sujets intéressants, professionnels ou non. Elle a travaillé, dans la mesure de ses possibilités, à atténuer les effets de la loi sur le cumul, améliorant ainsi la situation des jeunes institutrices mises dans l'obligation de payer, au moment de leur mariage, de fortes indemnités. Elle a étudié le nouveau plan d'étude proposé par le Département de l'Instruction Publique et a présenté ses conclusions à ce dernier. Elle a été heureuse de reprendre le contact avec les instituteurs français, dès que cela a été possible. Affiliée au Centre de Liaison des Associations Féminines, elle est également proche de tout ce qui touche aux intérêts généraux de la femme. Elles se sent toujours plus solidaire de l'action courageuse poursuivie par les groupements féminins.

L. G.

Société de cautionnement Saffa.

La XV^e assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement Saffa s'est tenue à Zurich le 27 octobre. L'exercice laisse un bénéfice de Fr. 13.944,46 dont le Comité de direction a proposé la répartition suivante: Fr. 3.421,95 intérêt de 2,57 % aux 579 parts sociales, Fr. 10.000,— au fonds de réserves et Fr. 522,51 à compte nouveau.

Depuis le début de son activité, la Société de cautionnement des femmes suisses a examiné 2557 demandes de cautionnement et en a accordé 991, représentant un total de Fr. 1.763.607,—; durant l'exercice écoulé, elle a accordé 42 cautionnements pour Fr. 158.729,—. Le canton de Zurich vient en tête avec 210 cautionnements pour 500.709,—. Berne suit avec 138 cautionnements pour Fr. 302.438,—; Vaud vient ensuite avec 56 cautionnements pour Fr. 139.200,—. On reconnaît généralement que la femme a à cœur de remplir ses engagements, s'efforce de verser les amortissements convenus et aussi d'indemniser la société des pertes subies.

Les directrices de la société, Mmes A. Martin (Berne) et E. Naegeli (Zurich), ont accordé 1438 audiences, participé à 320 inspections et entrevues; elles ont procédé à six révisions de comptabilité, donné des cours et des conférences pour initier les femmes aux affaires.

Une commission des femmes pour la création d'occasions de travail a été instituée en 1944, afin de renseigner M. Zipfel, délégué fédéral aux occasions de travail, sur les professions féminines.

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Pour tous vos MÉDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Chez Mme Marleine
MODÈS - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

nes et d'élaborer un programme pour procurer du travail aux femmes obligées de gagner leur vie.

Le rapport de gestion souligne les conditions spéciales qui régissent le travail féminin. Souvent l'activité professionnelle de la femme est sujette à de grandes fluctuations. La femme apprend un métier, l'exerce jusqu'à son mariage, doit parfois le reprendre après une interruption de plusieurs années, lorsque le gain du mari ne suffit plus à assurer les besoins du ménage ou lorsque, veuve ou divorcée, elle doit subvenir entièrement aux charges de la famille. Quant aux célibataires, elles auront peut-être, durant de longues années, aidé au ménage ou aux affaires de leurs parents et de leurs frères et sœurs et n'entreront que tardivement dans la vie active, sans avoir fait un apprentissage proprement dit. Nombreuses aussi sont celles à qui toute formation professionnelle poussée est refusée parce que les parents ne jugent pas indispensable que leurs filles embrassent une profession.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 9 novembre:

LAUSANNE : Comité vaudois pour le Suffrage féminin, Salle des XXII Cantons, 20 h. 15: Assemblée publique d'information: Présidence de Mme A. Quinche, avocate. — Orateurs: M. Ch. Bettens, député, auteur de la motion déposée au Grand Conseil. — Mme Annie Dutoit, avocate: *La question de justice*. — Mme M. L. Cornaz assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs: *Le suffrage féminin et les tâches sociales de l'Etat*. — Mme F. Fontallaz: *Le suffrage féminin et la campagne*. — Mme Joseph: *Le suffrage féminin et le point de vue religieux*. — Mme Ch. Muret: *Le point de vue de l'employée et de l'ouvrière*. — Mme J. Paschoud, professeur: *Le point de vue de l'éducatrice*. — Mme A. Pelet: *Le point de vue de la mère de famille*.

Lundi 12 novembre:

GENEVE : Lycée-Club. Assemblée générale, au local, 12, rue de Hollande, 20 h. 30 précises: 1. Election de la présidente d'honneur (Mme Wartmann-Perrrot). — 2. Election du Comité. — 3. Déléguée de Genève au Comité Central: en réélection (Mme Georges Wagnière). — Rapports de la présidente et de la trésorière; rapports des présidentes de Sections; propositions individuelles. — Thé après la séance.

Mercredi 14 novembre:

GENÈVE : Pro Familia, Salle Centrale, 20 h. 05 précises, petite salle: Assemblée administrative annuelle. — 20 h. 30, grande salle, conférence publique: *L'initiative pour la famille et la votation fédérale des 24 et 25 novembre*, par M. Maurice Veillard, juge, président de Pro Familia de Lausanne.

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANTS SANS ALCOOL
Rue de Bérg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer du jour, et au mois

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 - LAUSANNE
Nouvelle Direction: E. PIOTET Tél. 2.92.27
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE
La plus belle situation
Son cabaret en vogue
AU COUP DE SOLEIL" avec Edith et Gilles
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison spéciale de BONNETTES
LINGERIE J. DORMEUR

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAU

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"